

Dispositifs d'aide:

- **Bureau Accueil Handicap**
- **Mission Égalité et lutte contre les discriminations**

Contact de Gaëlle Périot-Bled, référente pour l'UFR de philosophie:

gaelle.periot_bled@sorbonne-universite.fr

Permanence : Jeudi 14h-16h (secrétariat de l'UFR, site Sorbonne)

Bureau Accueil Handicap et tutorat

La procédure d'aménagement

- L'étudiante ou l'étudiant prend **contact** par mail avec le Bureau Accueil-handicap **le plus tôt possible** à : lettres-accueilhandicap@sorbonne-universite.fr
- Le Bureau Accueil-handicap fixe un **rendez-vous**
- A l'issue de cet entretien, un rendez-vous est pris avec le **service médical** de Sorbonne Université (**SUMPPS**)
- Le SUMPPS établit un **avis médical** et l'envoie au Bureau Accueil-handicap
- Le Bureau accueil handicap édite une **décision d'aménagement (PAEH)**, ensuite transmise conjointement :
 - à l'étudiante ou l'étudiant
 - au secrétariat pédagogique de l'UFR d'inscription,
 - à l'enseignante référente handicap,
 - au service des examens (le cas échéant)
- À réception de son PAEH, le ou la bénéficiaire doit **informer** son équipe pédagogique des décisions d'aménagement le concernant.

Exemples de types d'aménagement:

- Majoration de temps
- Pauses
- Accès aux locaux
- Installation en salle adaptée
- Aides techniques (mise à disposition ponctuelle d'ordinateur)
- Adaptation des sujets
- Aides humaines :
 - ✓ Prise de notes
 - ✓ Secrétariat d'examen
 - ✓ Soutien (tutorat individuel)

Le prêt de matériel:

- **PC portables** : trois ordinateurs sont mis à disposition ponctuelle à l'UFR de philosophie sur le site Clignancourt.
- **Tablettes** : des tablettes équipées d'un logiciel de reconnaissance vocale (DRAGON) sont mis à disposition d'étudiantes et étudiants dans l'incapacité de prendre leurs notes.
- **Dispositif d'écoute** : un dispositif couplant micro-cravate et oreillette est également disponible.

L'équipe

Le Bureau Accueil-handicap et tutorat composé de trois agents et situé à l'îlot Champollion (18 rue de la Sorbonne)

Jean-Yves Pellegrin, Chargé de mission Santé, handicap et aides sociales auprès du Vice-Doyen Vie étudiante, lieux de vie et développement durable.

11 référentes et référents handicap nommés au sein des UFR font le lien entre le Bureau Accueil-handicap, les étudiant.e.s bénéficiant d'un plan d'accompagnement et les équipes de formation de la composante. Leur mission est de s'assurer de la mise en oeuvre des aménagements et d'accompagner les bénéficiaires dans la poursuite de leurs études.

Les examens

Pour faciliter le recrutement des secrétaires d'examens pour le contrôle continu, il est nécessaire que l'étudiant.e puisse signaler les dates, horaires et lieux au Bureau Accueil handicap le plus en amont possible à :

lettres-accueilhandicap@sorbonne-universite.fr

Les recrutements pour les sessions de partiels sont pris en charge par le Service des examens.

Des emplois-étudiants sont également recrutés pour accueillir et orienter les étudiant.e.s disposant d'aménagements lors des sessions d'examens.

Les dispositifs d'entraide étudiante

- **Partage de notes**

Des étudiantes et étudiants volontaires partagent leurs notes avec celles et ceux qui sont absent.e.s pour raison médicale.

- **Parrainage**

Échanges, conseils méthodologiques et orientation, vie quotidienne et étudiante, etc.



Programme inclusif pour les personnes autistes



Aspie-Friendly est un programme d'inclusion pour les personnes autistes à l'université. Inscrit dans la stratégie nationale autisme, le dispositif déploie des actions à l'échelle nationale et locale. Il rassemble des universités engagées dans l'amélioration de l'inclusion globale des étudiants autistes dans l'enseignement supérieur. Sorbonne Université est l'une d'entre elles.

Le dispositif, intégré au Bureau Accueil-Handicap, s'efforce de personnaliser l'accompagnement des personnes autistes et de faciliter leur inclusion en sensibilisant et formant les enseignants et étudiants qu'elles sont amenées à rencontrer pendant leur cursus.

Au même titre que les étudiant.e.s en situation de handicap, les personnes autistes qui entrent dans le dispositif Aspice-Friendly peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé vers l'insertion professionnelle. Pour entrer dans le dispositif, il faut avoir été préalablement diagnostiqué.

Pour plus d'information, rendez-vous sur <https://aspice-friendly.fr/>

Mission Égalité et lutte contre les discriminations

Créée en 2017 à Sorbonne Université, la mission prend trois engagements:

- Prévenir les discriminations et promouvoir la diversité.
- Sensibiliser la communauté à tous les actes de discrimination et les combattre.
- Agir contre le harcèlement et les violences sexistes ou sexuelles.

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation, la mission organise trois temps forts au cours de l'année :

- Le « mois du genre » en octobre/novembre
- Le « mois de l'égalité » en mars/avril
- Le « mois de la diversité » en mai

À qui s'adresser à Sorbonne Université?

La mission égalité-lutte contre les discriminations est un **lieu d'accueil et d'écoute**. Ses membres reçoivent victimes et témoins de violences sexistes et sexuelles et de discrimination pour les accompagner dans leurs procédures internes à l'université. Le bureau de la mission (**escalier G, 4^e étage, bureau K605 en Sorbonne**) est ouvert pour toute discussion. Il est aussi possible de joindre la mission par téléphone au **06.18.34.97.22** ou au **01.40.46.33.16** et par mail à l'adresse :

lettres-mission-egalite@sorbonne-universite.fr

Les référentes et référents ont un rôle de relai des informations et contact de proximité auprès de la communauté de leur UFR, notamment pour l'orientation des personnes au sujet de questions relatives à l'égalité ou aux discriminations, quelles qu'elles soient. Pour contacter la référente de l'UFR de philosophie:

gaelle.periot_bled@sorbonne-universite.fr

À qui s'adresser en dehors de Sorbonne Université?

Pour recevoir et guider les victimes et témoins de violences sexistes et sexuelles, Sorbonne Université s'est aussi dotée d'une **cellule externe** d'accueil, d'écoute et d'orientation. Celle-ci est gérée par l'Institut en Santé Génésique (ISG). Entièrement gratuite et confidentielle, il suffit de contacter l'association pour bénéficier d'un suivi, quel que soit le statut de la personne à Sorbonne Université: par téléphone, au **01 39 10 85 35** du lundi au vendredi - de 9h à 17h30, ou par mail : [**accueil.universite.isg@gmail.com**](mailto:accueil.universite.isg@gmail.com)

Où trouver toutes les informations sur la mission?

- Page du site internet concernant la mission égalité-lutte contre les discriminations :

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/faculte-des-lettres/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations>

Cette page s'adresse à toute personne qui consulte le site de la Faculté, qu'elle soit ou non membre de Sorbonne Université. Vous y trouverez des informations générales sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations à la Faculté des Lettres.

- Pages ENT :

<https://ent.sorbonne-universite.fr/lettres-personnels/fr/l-universite/mission-egalite-lutte-contre-les-discriminations.html>

L'ENT a été enrichi de nombreuses informations pouvant vous être utiles concernant la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, la lutte contre les discriminations, mais plus généralement la promotion de l'égalité et de la diversité.